

06 77 94 10 83

De :

Bureau de l'association des co propriétaires de l'impasse des LAVANDINES

Objet : Cession de la voirie de l'impasse des LAVANDINES à la commune.

Bonjour Monsieur le Maire.

Suite à notre réunion le 4 mai 2022 avec vous à la mairie, nous avons tenu le 31 mai 2022 notre assemblée générale pour expliquer notre souhait de céder notre voirie de l'impasse des Lavandines à la commune.

Cette cession est motivée par :

-Le fait que notre route était réparée à nos frais régulièrement pour au dernier devis un montant de 500€ par copropriétaire. A cette époque la collecte des déchets était réalisée dans les conteneurs au-dessus de l'impasse pour ne pas que les camions de collectes des déchets descendent et altèrent notre goudron.

-la taxe incitative déchets où les camions descendront chercher nos poubelles individuelles.

Cette cession ne concernerait que la dite « B voirie » selon le plan en pièce jointe. La partie « C espace vert » restant notre propriété.

Comme nous l'avons défini avec vous, votre responsable technique, le président de notre association Mr GROBON et moi-même trésorier Mr MASSON, l'ordre de réalisation de ce projet est :

- 1 vous adresser le courrier officiel
- 2 avoir un état de la voirie et du réseau par vos équipes
- 3 faire l'assemblée générale avec une acceptation écrite individuelle des copropriétaires
- 4 attendre la décision du conseil municipal
- 5 Définir avec la commune l'acte notarié à réaliser.

Je vous transmets donc les plans, les devis de réfections de la voie, les visas de chaque copropriétaires pour continuer cette démarche.

Je reste à votre disposition pour toutes vos questions (je suis joignable au 06 77 94 10 83) et vous prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Respectueusement

Pour le bureau de l'association (Mr GROBON président, Mme ROUX secrétaire, Mr MASSON trésorier)

Mr MASSON Philippe 3 impasse des Lavandines



Bagnols s

Envoyé en préfecture le 09/05/2023  
Reçu en préfecture le 09/05/2023  
Publié le 14 septembre 2022  
ID : 030-213000284-20230504-2023\_05\_092-DE

REÇU LE

02 SEP. 2022


MAIRIE DE BAGNOLS SUR CEZE

Fait le 05.09.2022

**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

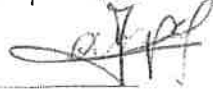
Amerce 2 page 1/2

Envoyé en préfecture le 09/05/2023  
Reçu en préfecture le 09/05/2023  
Publié le  
ID : 030-213000284-20230504-2023\_05\_092-DE



Je soussigné (Monsieur Madame) MASSON *Philippe et Genevieve* déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des Lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 2 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 2



**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) GROBON *CHRISTIAN GUYE*, déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 4 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

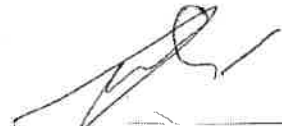
Signature du ou des propriétaires du lot 4



**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) GAYTE ..... déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 5 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 5



**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) POUILLIN *Jean Claude*, déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 8 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.


Signature du ou des propriétaires du lot 8



**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) PERROT SANCHEZ ..... déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 9 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 9



Annexe 2 page 2/2

**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Envoyé en préfecture le 09/05/2023  
Reçu en préfecture le 09/05/2023  
Publié le  
ID : 030-213000284-20230504-2023\_05\_092-DE



Je soussigné (Monsieur Madame) SIBOLDI Germami Germaine déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 1 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 1

**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) MOULIS JACKEL Valérie déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 3 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 3

**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) ROUX Francine déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 6 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 6

**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) GALLOT Nicole déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 7 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 7

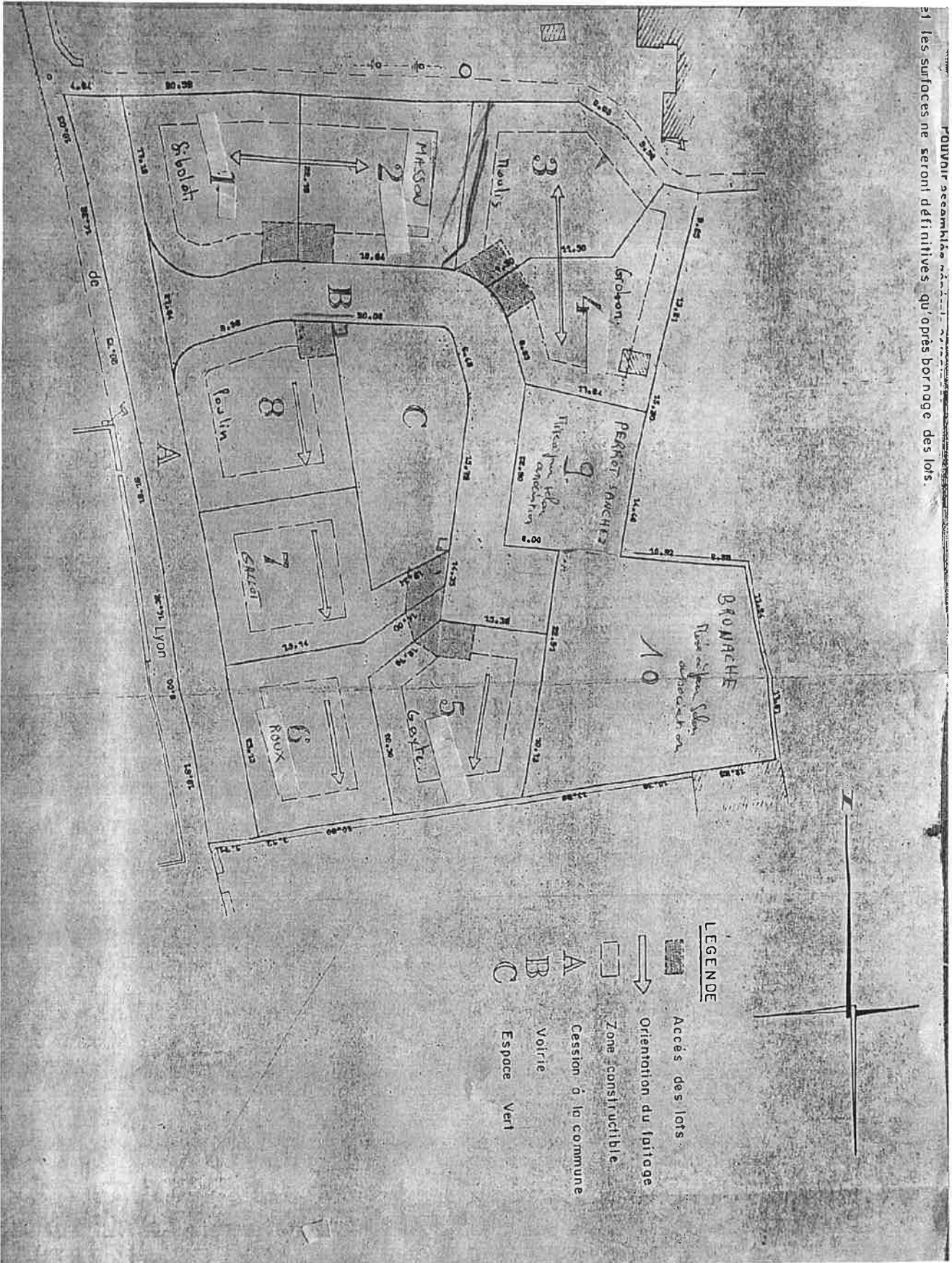
**Décision de cession de la voirie de l'impasse des Lavandines à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE.**

Je soussigné (Monsieur Madame) BRUNACHE Marylise ..... déclare accepter la cession de la voirie de l'impasse des lavandines où (je nous) (suis sommes) propriétaire(s) du lot N° 10 à la mairie de BAGNOLS SUR CEZE. Cette décision ayant été prise en assemblée générale de l'association des Lavandines le 31/05/2022.

Signature du ou des propriétaires du lot 10

Annexe 1 Plan de l'impass

POUVOIR assemblée  
et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage des lots.



# SAS ANGLEZAN Frères

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORTS

Zone Artisanale

30 200 VENEJAN

Tél : 04.66.79.20.19 Fax : 04.66.79.21.26

e-mail : sas.anglezan@orange.fr

RCS Nîmes B 409034873 APE : 4312A - Capital 30 176 €

N° ident. intracommunautaire : FR20409034873

Envoyé en préfecture le 09/05/2023

Reçu en préfecture le 09/05/2023

Publié le


ID : 030-213000284-20230504-2023\_05\_092-DE



**MR MASSON PHILIPPE  
COOPROPRIETE LES LAVANDINES  
30200 BAGNOLS SUR CEZE**

Le, 01/03/2021

**N/réf : Devis N° 2021/02/037B**

N°	Désignation	U.	Qté	PVU (€)	PVT (€)
1	<b>GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT DOMAINE PUBLIC</b>				
1.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	12,000	3,73	44,76
1.2	Ouverture tranchée pour pose des canalisation diam 200, chargement des déblais, évacuation, remblaiement en 0 / 31,5, compactage.	ML	2,000	76,63	153,26
1.3	Perforation regard existant pour connection au réseau pluvial. Y compris réfection paroi.	U	1,000	82,66	82,66
1.4	Realisation caniveau béton à grilles fonte boulonnée sections 0,30 x 0,30 interieur	ML	11,000	349,73	3 847,03
1.5	Fourniture et pose canalisation en PVC diam 200, sablage et grillage avertisseur.	ML	2,000	28,86	57,72
1.6	Fourniture et mise en place d'enrobé chaud épaisseur 5 cm pour raccordement du caniveau à la voirie existante, compactage.	M2	12,000	24,65	295,80
	<b>GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT DOMAINE PUBLIC</b>				<b>4 481,23</b>
2	<b>REFECTION VOIRIE ENTRE IMPASSE ET CHEMIN VIEUX DE LYON</b>				
					
2.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	16,500	3,73	61,55

N°	Désignation	U.	Qté		
2.2	Décapage du revêtement existant, préparation de la forme, apport de matériaux pour complément, chargement et évacuation des enrobés en décharge.	M2	120,000	3,86	463,20
2.3	Remise à niveau de bouche à clé existante	U	3,000	29,21	87,63
2.4	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 5 cm , compactage	M2	120,000	24,65	2 958,00
<b>REFECTION VOIRIE ENTRE IMPASSE ET CHEMIN VIEUX DE LYON</b>					<b>3 570,38</b>

**3 REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 1**



3.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	11,800	3,73	44,01
3.2	Décapage du revêtement existant , préparation de la forme , apport de matériaux pour complément , chargement et évacuation des enrobés en décharge	M2	14,200	3,86	54,81
3.3	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 6 cm , compactage	M2	14,200	24,65	350,03
<b>REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 1</b>					<b>448,85</b>

**4 REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 2**



annexe 3 page 3/4  
 S'LO

N°	Désignation	U.	Qté	FVS (€)	FVT (€)
4.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	14,000	3,73	52,22
4.2	Décapage du revêtement existant , préparation de la forme , apport de matériaux pour complément , chargement et évacuation des enrobés en décharge	M2	12,300	3,86	47,48
4.3	Remise à niveau de bouche à clé existante	U	6,000	29,21	175,26
4.4	Remise à niveau de regard de visite	U	1,000	64,44	64,44
4.5	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 6 cm , compactage	M2	12,300	24,65	303,20
<b>REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 2</b>					<b>642,60</b>

**5 REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 3**



5.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	6,000	3,73	22,38
5.2	Décapage du revêtement existant, préparation de la forme, apport de matériaux pour complément, chargement et évacuation des enrobés en décharge.	M2	2,600	3,86	10,04
5.3	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 6 cm, compactage.	M2	2,600	24,65	64,09
<b>REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 3</b>					<b>96,51</b>

**6 REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 4**



6.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	11,000	3,73	41,03
-----	----------------------------	---	--------	------	-------

N°	Désignation	U.	Qté		
6.2	Décapage du revêtement existant , préparation de la forme , apport de matériaux pour complément , chargement et évacuation des enrobés en décharge	M2	72,600	3,86	280,24
6.3	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 6 cm , compactage	M2	72,600	24,65	1 789,59
<b>REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 4</b>					<b>2 110,86</b>

**7 REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 5**



7.1	Sciage des enrobés ép 5 cm	M	5,200	3,73	19,40
7.2	Décapage du revêtement existant , préparation de la forme , apport de matériaux pour complément , chargement et évacuation des enrobés en décharge	M2	3,500	3,86	13,51
7.3	Fourniture et mise en place d' enrobé chaud épaisseur 6 cm , compactage	M2	3,500	24,65	86,28
<b>REFECTION VOIRIE DANS L'IMPASSE DES LAVANDINS: ZONE 5</b>					<b>119,19</b>

Montant H.T.	11 469,62 €
T.V.A. à 10,00	1 146,96 €
<b>Montant T.T.C.</b>	<b>12 616,58 €</b>

Validité de l'offre: 3 mois

Conditions de règlement : 30 % à la commande, le solde à réception de facture

Nous vous remercions de votre consultation et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire  
 Merci de nous retourner un exemplaire dûment signé pour acceptation  
 Dans l'attente veuillez agréer , Monsieur , Madame , nos sincères salutations

Assurance RC civile et décennale, SMABTP, 161 allée Graham Bell, 30035 NIMES Cedex 1, France métropolitaine et DOM  
 RGPD : La politique de confidentialité est librement consultable dans les locaux de l'entreprise, la signature du présent devis vaut acceptation.

Fabien ANGLEZAN